



## OFFICE MUNICIPAL des SPORTS de CHATILLON-SUR-SEINE

Mairie

21400 CHATILLON-SUR-SEINE

[chatillonsport21@gmail.com](mailto:chatillonsport21@gmail.com)

<http://omschatillonsurseine.over-blog.com/>

Mesdames et Messieurs  
Les Présidents de clubs  
OMS  
21400 CHATILLON-SUR-SEINE

Chatillon-sur-Seine, le 6 novembre 2019

*Objet : Proposition de déroulement d'une AG*

### **Convocation :**

Celle-ci est à préparer en amont et au regard des statuts.

C'est-à-dire :

- Attention à la date d'envoi, et le mode de diffusion (courriers, mails, dépôts dans un casier etc...)
- Rappel du nombre de procuration.
- Bien inscrire l'ordre du jour.
- Dépôts de candidature éventuelle
- Envoi du PV N-1.
- Envoi ou non des questions diverses en amont de l'AG pour pouvoir y répondre.
- Ne pas oublier les invitations officielles
- Prévoir la réservation d'une salle

### **Assemblée Générale**

- Présence des statuts et règlement intérieur.
- Feuille des présences obligatoire.
- Emargements des membres votants
- Nominations de scrutateurs
- Mot de bienvenue du Président dans l'attente de la comptabilisation des présents par les scrutateurs
  - Vérification du quorum (voir statuts).
- Ouverture de l'AG

**Il est bon, à ce moment de l'AG, de définir si les votes se feront à mains levées ou à bulletins secrets.**

- Approbation du PV N-1
  - Vote (Contre, abstention)
  - Approbation





## OFFICE MUNICIPAL des SPORTS de CHATILLON-SUR-SEINE

Mairie

21400 CHATILLON-SUR-SEINE

[chatillonsport21@gmail.com](mailto:chatillonsport21@gmail.com)

<http://omschatillonsurseine.over-blog.com/>

La parole est reprise par le Président pour clore l'AG et proposer le pot de l'amitié.

Un dossier de l'AG peut être préparé et donné aux invités afin qu'ils suivent le déroulement de celle-ci.

Une fois le comité directeur élu, certaines associations procèdent, pendant le pot de l'amitié, à l'élection de la présidence et du bureau.

Il est quand même suggéré de procéder, à une nouvelle réunion, du comité directeur à une date ultérieure pour cette élection.

Cette proposition peut évoluer dans le temps et suivant les statuts des associations mais doit rester dans un certain cadre. Pour support nous avons à votre disposition deux ouvrages :

Le guide pratique des associations (loi 1901 chez JEAN JOHO)

Guide des associations chez AUDICIA 9<sup>ème</sup> édition.

**Il est bien de prévoir un sous dossier par allocutions (rapports et/ou votes), ainsi vous déroulez votre AG avec beaucoup moins d'hésitation.**

Il est bien de prévoir un sous dossier par allocutions ou vote, ainsi vous déroulez votre AG avec beaucoup moins d'hésitation

*Proposition de la commission statuts*

*Le comité Directeur,*

*Le Président,*

*Alain POZZOBON*